

LES ORIENTATIONS PASTORALES DU SNPLS POUR LE REPERTOIRE LITURGIQUE

Intervention orale de M. Pierre FOURNEY,
(adjoint du département Musique du SNPLS)

I – Pourquoi des « orientations pastorales » pour le répertoire liturgique ?

Le répertoire liturgique : un foisonnement quasi galactique, une forêt dense, aux arbres souvent très beaux, mais qui risque de nous cacher **la montagne** en direction de laquelle nous sommes en marche : celle de la **Rencontre avec l’Inconnaissable**.

Voilà sans doute l’état d’esprit du CNPL à la fin des années 90, après une période postconciliaire où l’on avait semblé méditer longuement la parabole du bon grain et de l’ivraie...

C’est Mgr MOUTEL, alors Président de la Commission Episcopale de Liturgie qui a lancé ces « Orientations pastorales » dont nous commençons à voir aujourd’hui les effets.

Dans une lettre datée du 19 Mai 1995, il écrivait à ses frères évêques :

« La question du chant liturgique est souvent posée dans nos diocèses (...). Il existe aujourd’hui des chants liturgiques de qualité. Pourtant le problème demeure.

(...) Des responsables diocésains, des pasteurs, des membres d’équipes liturgiques avouent leur perplexité devant la surabondance des productions actuelles où tout se mêle, dans une confusion des genres qui entraîne facilement l’érosion du goût et de la sensibilité du peuple chrétien. »

Il proposait donc la mise en place d’un comité de lecture au CNPL chargé d’établir une liste de « chants à promouvoir et à recommander » par rapport aux critères suivants :

- **justesse théologique dans l’expression de la foi**
- **adaptation au moment de la célébration et de l’année liturgique**
- **qualité littéraire et musicale.**

Cette liste serait diffusée à toutes les instances concernées, mais d’abord présentée à la Commission épiscopale car, précisait la lettre :

« Le domaine du chant liturgique relève de la vigilance et de la responsabilité des évêques ».

Dans une autre partie de cette correspondance, Mgr MOUTEL évoquait « la constitution d’une sorte de répertoire de base qui serait connu de l’ensemble des catholiques de France ».

On voit donc dans cette lettre de 1995 les prémices de la promotion annuelle des chants retenus par le CNPL (devenu SNPLS) sous l’autorité de la CEL, puis, plus tard, du CNA (recueil des « CHANTS NOTES DE L’ASSEMBLEE »).

II – Les documents et recueils du SNPLS

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de vous présenter en détail ces documents que vous connaissez déjà, mais une rapide analyse de ceux-ci n'est sans doute pas inutile pour mieux en comprendre le sens.

1/ Les promotions de chants liturgiques

La première (parue en mars 1996) fut assez mal accueillie. Il faut reconnaître qu'une grande proportion de chants écrits pour la semaine de la Passion, donnait aux promotions 1993 et 1994 une allure intériorisante, en parfaite réaction avec le « ton » du moment. Cependant (contre-exemple), le chant coté C 13-18 « Amen, gloire et louange » (promotion 1993), conclusion enthousiaste de la prière eucharistique (qui a mis, chez nous à Dijon, 15 ans à émerger des célébrations diocésaines), est maintenant chanté tous les dimanches dans plusieurs paroisses, avec la participation unanime et spontanée de l'assemblée.

Par ailleurs, beaucoup ont pris cette liste comme une sélection de répertoire (« C'est ça que vous voulez nous faire chanter tous les dimanches ?! »), alors qu'il s'agissait de deux listes de chants de « références » pour les qualités susnommées, exemples **concrets** permettant de saisir, sur pièce, **ce qui fait la fiabilité d'un bon outil pour l'action liturgique.**

De fait, le grand intérêt de ces promotions ne réside pas seulement dans les compositions elles-mêmes, mais aussi dans tous les éléments annexes qui y sont associés : **Sources bibliques**, car le chant du Corps du Christ doit être imprégné de la Parole de Dieu. **Usage liturgique**, car en liturgie, un chant est écrit pour l'action qu'il accompagne. **Mise en œuvre**, car en liturgie, un chant n'existe que par la voix du peuple qui le chante.

Aujourd'hui, après plus de dix ans de parutions, ces « promotions » forment un fond de près de deux cents chants exemplaires qui, mis en ordre, commencent à former un début de répertoire de qualité au service de la mémoire chantante de nos assemblées.

2/ Le recueil CNA (Chants Notés pour l'Assemblée)

Le stade suivant fut, en effet, la constitution d'un **ensemble cohérent** de chants, adaptés aux rites et à la dynamique du cycle liturgique, c'est-à-dire ce que l'on peut appeler un **REPERTOIRE** de chants liturgiques.

Evidemment, on peut toujours critiquer les chants qui ont été choisis..., en général d'ailleurs, ceux que l'on n'aurait pas choisis soi-même (**CHOISIR, LE NŒUD DU « PROBLEME »**). Mais l'important n'est pas tant le contenu du recueil (établi cependant par tous les responsables régionaux de musique en francophonie), que la manière dont il est construit, véritable initiation à la liturgie et « carrefour » où l'on va enfin pouvoir **se retrouver avec ses frères pour faire exister la liturgie, l'œuvre du Corps du Christ.**

L'important, finalement, c'est donc que ce recueil existe, avec ses formes musicales variées, adaptées aux rites et aux attitudes spirituelles des différentes séquences d'une célébration.

3/ Le recueil « Chrétiens en prière »

C'est le « petit dernier » de la collection. Le manuel « Chrétiens en Prière » veut être aussi un moyen pour les chrétiens de **se « retrouver »**, particulièrement quand ils veulent célébrer la Liturgie des Heures.

Ce livre est beaucoup plus qu'un répertoire de chants : c'est un ouvrage d'initiation à la célébration de l'Office dans ses composantes essentielles (hymnes, psaumes, répons, etc., mais aussi Parole de Dieu et oraisons). Cela fait comprendre, là encore par l'expérience, la valeur incontournable de la **structure** des séquences rituelles où le chant ne prend vraiment toute sa valeur qu'à la suite de la lecture qui le précède ou de l'oraison qui le suit.

Ce sont ces expériences de priants qui sont propres à transformer les simples chanteurs que nous sommes en chanteurs **liturgiques**. Et ce n'est pas si simple !

III – Le chant « liturgique ».

Mais qu'est-ce donc enfin que le chant liturgique !?

Tous ces recueils ont pour but de nous aider à le comprendre et à dépasser le niveau habituel des remarques du genre : « Ce chant n'est pas bon... puisqu'il ne me plaît pas ! », ou bien « Ce chant n'est pas nouveau... donc, il est ennuyeux ! », etc.

Beaucoup d'incompréhensions viennent de notre incontournable subjectivité. Si nous regardons les choses chacun de **notre** fenêtre, il est évident que les points de vue vont être différents ! Mais, si nous prenons ensemble un peu de hauteur pour élargir notre champ de vision, peut-être pourrions-nous découvrir des réalités importantes. Par exemple :

- Le chant liturgique **n'est pas un objet**, il est **plus** qu'un objet, **plus même qu'un objet d'art** (si l'on entend par là une chose précieuse qu'on enferme dans une vitrine pour le faire admirer du public ou de quelques spécialistes), il est une **action**. Autrement dit, **le chant liturgique n'EST pas quelque chose, mais il FAIT quelque chose** : il nous transforme..., il fait de nous le Cantique Nouveau, à condition bien sûr que nous entrons dans le MEMORIAL liturgique avec confiance, avec cette FOI qui va se nourrir, dimanche après dimanche, de sa propre manifestation.
- **Dans cette perspective**, le bon chant liturgique est celui qui **donne envie de chanter, de participer** - en communion avec les autres - **à la plus grande action possible** : la **RENCONTRE** avec DIEU, par le Christ, présent et agissant au milieu de nous, et dans l'Esprit qui nous anime.
- Cette prise de conscience dit assez **le niveau de noblesse** qui est celui du répertoire liturgique. Si l'on admet que le chant liturgique n'est pas seulement un objet d'art, **mais une action qui doit faire de nous le Cantique Nouveau, à l'image du Christ**, on comprend toutefois l'importance des qualités de base requises pour le texte et la musique, qui sont un peu comme les matériaux nobles dont se sert l'artiste (bronze, marbre ou bois précieux plutôt que matière plastique) pour réaliser son travail.

On pourra se reporter au VADE MECUM et aux ateliers de compositions pour avoir plus de détails sur le cahier des charges des auteurs et compositeurs. Mais, lorsqu'on s'occupe de chants liturgiques, il est toujours bon d'avoir à l'esprit :

- **l'événement** extraordinaire que représente la moindre célébration eucharistique chez nous, chaque dimanche ;
- **l'aspect épiphanique** de chaque célébration où l'on donne à voir au monde une certaine image de l'Eglise et donc du visage du Christ ;
- le vrai rôle enfin du chant liturgique qui n'est pas là pour agrémenter la célébration mais bien pour **transfigurer** notre prière et notre louange.

« *L'Eglise : l'organisme qui, par le ministère de la liturgie, a pour mission de conduire la fonction poétique jusqu'à son terme.* » Cette citation de Joseph Samson n'est pas sans lien avec celle, d'un tout autre ordre, d'une catéchiste et chef de chœur d'une petite paroisse :

« *Tous ces chants travaillés, joués, chantés depuis des années sont parlants pour la mémoire de la foi. Ils durent, demeurent, nous relient à ceux qui les ont chantés avant nous et nous plongent dans le mystère du Christ tel qu'il nous l'a transmis.* »

IV – Une « chaîne Haute Fidélité ».

Peut-on dire que nous en sommes là, chez nous, même avec le CNA et les promotions ?....

Je peux témoigner de ce monsieur qui me téléphone pour s'inscrire au stage national de Carpentras et qui se présente avec franchise : « *Je vous préviens, j'ai horreur de tout ce qu'on chante à l'église !* »

Avons-nous donc tant d'« horreurs » dans nos tiroirs ?!!... Evidemment, non ! Des trésors y sommeillent... mais qui attendent toujours, comme la Belle au Bois dormant, qu'une **juste** mise en œuvre les éveille.

Voilà donc une nouvelle prise de conscience qui s'impose : c'est seulement sa **mise en œuvre** qui fait **EXISTER** un chant. Cette prise de conscience est capitale : **plutôt que de s'épuiser à discuter sur le choix d'un programme, n'aurions-nous pas avantage à nous appliquer soigneusement à sa « juste » mise au monde ?**

C'est pourtant une erreur commune que de croire le problème est réglé lorsque l'on a « son programme de chant », **alors que c'est à ce moment là « que tout reste à faire » !**

Comme le faisait remarquer très justement Hubert BOUREL l'an dernier : « Trois réunions pour le choix d'une partition, dix minutes pour sa mise au point pratique !... »

Il faut le dire : la partition écrite n'est pas seule à incriminer quand « ça ne marche pas ! » Le chant liturgique, vivant dans l'action, est de fait comme une « **chaîne Haute Fidélité** », où chaque maillon doit être digne des précédents pour ne pas nuire à la qualité finale, qui est celle de ce que l'on entend **en réalité**.

Interview d'Elizabeth GAUCHE, responsable de musique liturgique du diocèse de Sens Auxerre) : « *En réalité, la musique n'est pas nécessaire !... Je préfère le silence à une musique qui ne serait pas « juste » dans tous les sens du mot... Si, en revanche, le chant permet aux voix d'être plus unies, à la prière de se faire plus pressante, à l'acclamation de jaillir plus vive, alors la musique est très importante en liturgie.* »

C'est bien pourquoi le fameux n° 29 de *Sacrosanctum Concilium* qualifie de « ministère » le rôle des acteurs de la liturgie, et recommande en conclusion :

« Aussi faut-il soigneusement inculquer (aux acteurs) l'esprit de la liturgie, selon la mesure de chacun, et les former à jouer leur rôle de façon exacte et ordonnée. »

Cette **formation des acteurs** (et non des programmeurs) est **aussi** une orientation pastorale inséparable des autres.

Conclusion provisoire : *La constitution d'un répertoire de chants liturgiques est inséparable des possibilités de mise en œuvre que l'on a (ou que l'on peut réunir !).*

V – Une diversité rassemblée.

Il est indéniable que l'Eglise a besoin d'unifier son répertoire de chants, de se donner les moyens de sa catholicité dans une société individualiste, hyper-pluraliste, et de plus en plus sécularisée. Car, comme le précise le Document UNIVERSA LAUS II :

« Dans l'action liturgique, la musique et les chants créent un espace d'identité mystique où les êtres partagent ce qui les fonde ».

Par ailleurs, il est bien nécessaire de donner à chaque communauté des nourritures accessibles, digestes et signifiantes ! Aujourd'hui, unifier le répertoire consiste à être capable de rassembler une diversité.

Il ne s'agit donc pas de **se disputer** pour savoir s'il faut préférer un chant rythmé ou un chant grégorien : en effet, suivant les cas l'un ou l'autre sera la meilleure solution. Comme l'écrivait encore Joseph SAMSON :

« Etre la chose qui convient, au moment qui convient, dans le lieu qui convient, tel est pour l'œuvre d'art le principe qui conditionne son effet... »

De fait, cette diversité de forme ne rompt pas l'unité de fond qui se réalise, non pas par l'alignement de toute les têtes, mais par **le désir commun d'un même but à atteindre** : la Rencontre avec l'Inconnaissable ».

Je suis persuadé que tous ces conflits de style qui nous usent viennent de la myopie que j'évoquais tout à l'heure : si l'on regarde de trop près un écran de télévision, on ne voit qu'un fouillis de points vibronnant d'une manière insensée. Mais si l'on se recule, si l'on prend un peu de hauteur, on voit peu à peu **l'image** émerger du chaos apparent.

En liturgie, cette image qui se révèle est celle du Christ, la vie triomphant de la mort, la lumière dissipant les ténèbres, la communion rendant dérisoires les disputes. Si ce rêve est réalisé (et il est réalisé plus souvent qu'on ne croit), alors nous avons gagné, nous avons accompli notre mission !

CONCLUSION

Vous avez peut-être l'impression qu'en parlant de la mise en œuvre, je n'étais plus vraiment dans le sujet du « REPERTOIRE ». Mais comment ne pas voir que ces deux questions n'en font qu'une ?

Et en élargissant encore la problématique, on peut s'apercevoir que ce « problème » non encore résolu dont parlait Mgr MOUTEL se décompose en trois phases :

- **Créer**
- **Choisir**
- **Mettre en œuvre.**

La création, c'est vous, les auteurs, compositeurs et éditeurs. Mais les ateliers auteurs et compositeurs du SNPLS, le *Vade-mecum pour la composition de chants liturgiques*, et le *Référentiel de compétences des musiciens d'Eglise* sont autant d'éléments pour vous aider dans votre tâche au service de l'Eglise et de son chant.

La mise en œuvre, c'est nous, les animateurs, choristes, chefs de chœur ou simples membres de l'Assemblée. Les promotions de chants et les différents recueils du SNPLS, le travail des associations partenaires, les stages, tout cela est fait pour nous aider à réussir une mission particulièrement délicate.

Quant au **choix**, peut-on vraiment l'abandonner à des équipes locales, disséminées, incomplètement ou pas du tout formées ? Cette phase du CHOISIR est le nœud du problème : parce que « gouverner, c'est choisir », CHOISIR c'est gouverner !

Même si nos pasteurs s'intéressent aussi à la création et à la formation des acteurs, **l'orientation dans le dédale des CHOIX est sans doute pour eux la plus grande responsabilité :**

- parce qu'elle est intimement liée à la question de l'identité chrétienne ;
- parce qu'elle doit permettre de dépasser des conflits dommageables et stériles ;
- parce qu'elle est nécessaire pour libérer du stress les brebis perdues.

*Si je traverse les ravins de la mort,
je ne crains aucun mal,
car tu es avec moi :
ton bâton me guide et me rassure.*

(Psaume 22)

Pierre FOURNEY
(Département Musique du SNPLS)
03/07/08